



DÉCLARATION

DE POLITIQUE GÉNÉRALE

DE LA VILLE DE FLEURUS

2018 - 2024

Déclaration de politique générale de la Ville de Fleurus

Préambule

Les élections communales d'octobre 2018 et les décisions post-électorales qui ont suivi ont amené, au gouvernail de notre Ville, une majorité inédite.

Cette nouvelle équipe sera sous une pression constante tant les espoirs sont grands et les attentes nombreuses.

Si d'aucuns ont souhaité mettre la campagne électorale sous le signe du « changement », la majorité développe, dans cette **Déclaration de politique générale**, un projet de ville autour de 10 axes thématiques avec pour principales valeurs transversales:

MODERNITÉ, SOLIDARITÉ, AMBITION, CONCERTATION, CITOYENNETÉ, FIERTÉ, RESPONSABILITÉ.

Notre volonté commune de donner à notre Ville sa place dans le XXIème siècle jalonnera tous nos projets. Les compétences scabinales qui ont été créées démontrent cette envie de modernité dans le travail des élus avec, notamment, les nouvelles technologies, la participation citoyenne ou encore la transition écologique ; trois matières revêtant un caractère fondamental dans la société d'aujourd'hui.

Notre société a évolué et continue à le faire, l'administration et les élus doivent pouvoir suivre ce même chemin.

La modernité, c'est notamment la multiplication des canaux de communication, c'est également la place de la vidéo et des réseaux sociaux, c'est aussi l'amélioration de l'information, de la transparence et de la participation citoyenne, ou encore l'accessibilité des élus.

Fleurus, ville moderne, ville du XXIème siècle !

Par ailleurs, notre Ville doit sortir du marasme psychologique qui l'affecte et emprunter la voie du positivisme.

Bien entendu, cette évolution ne peut se concevoir sans une amélioration substantielle des méthodes de communication. Elle nécessite également la mise en œuvre de projets de grande envergure, des projets fédérateurs, des projets ambitieux !

Fleurus est située au carrefour des provinces de Namur, du Brabant wallon et du Hainaut. Elle reste la principale porte d'entrée du Hainaut en venant de Namur. Cette situation géographique privilégiée doit nous permettre de positionner Fleurus sur l'axe Charleroi-Namur en sa qualité de ville modeste, certes, mais en revendiquant pour elle et en jouant un rôle primordial dans la redynamisation de la région de Charleroi, en collaboration avec les communes les plus proches et la métropole carolo, cœur de notre arrondissement.

Du point de vue des centres urbains, si les dernières années ont été particulièrement marquées par le déclin du commerce dans le centre-ville historique de Fleurus, aux abords de la rue de la Station et des Places Albert Ier et Gailly, il faut observer le déplacement de ces surfaces commerciales vers l'axe de circulation central de la ville, à savoir la Chaussée de Charleroi. La dynamique commerciale au sens large ne manque donc pas sur le territoire, toutes communes confondues, et les commerçants attendent fondamentalement un geste des pouvoirs publics.

A cet égard, **la transformation du centre-ville est une priorité.**



De même, les places publiques de nos anciennes communes ont été trop longtemps délaissées. Elles doivent faire l'objet d'aménagements visant à les remettre au centre de la vie locale pour permettre les rencontres, les événements, les marchés... La **cohésion sociale** est au cœur de nos valeurs, elle doit demeurer une priorité.

L'aménagement de lieux de rencontre, en pleine concertation avec les riverains, tels que les centres de village est donc également une priorité.

En termes de cadre de vie, **les incivilités**, encore trop nombreuses, sont un fléau dont il faut se préoccuper, au même titre que la propreté et la sécurité de nos lieux publics. La rénovation de nos bâtiments communaux (valorisation du patrimoine communal) et le développement d'une politique de promotion de la rénovation des bâtiments privés compléteront les mesures visant à améliorer le « cadre de vie » de nos concitoyens.

La politique que nous entendons développer ne s'arrêtera bien évidemment pas à des investissements et des constructions. Le projet de société qui est le nôtre inclut inévitablement l'épanouissement de chacun, l'accompagnement des personnes les plus fragilisées ou encore le développement du vivre-ensemble !

Le lieu de résidence de chaque Fleurusien(ne) doit se transformer en un lieu de vie confortable, lui permettant de **s'épanouir** comme il le souhaite. Notre soutien à la vie associative demeurera inconditionnel et l'ensemble des politiques culturelles, sportives et éducatives – s'appuyant sur les associations, les collectifs citoyens et tant de bénévoles qui font vivre nos clubs locaux – auront cet **objectif d'épanouissement personnel, sous toutes ses formes**.

Dans ce cadre, **nous restons fondamentalement persuadés que tout commence à l'école.**

Notre **enseignement communal** se verra donc soutenu.

La **gratuité de l'école** sera un objectif politique, et le développement du concept de « Cité de l'éducation » en toile de fond permettra d'assurer les interfaces inter-réseaux nécessaires à l'apprentissage optimal et à l'éducation de nos enfants.

Enfin, bien que les services fournis par notre CPAS soient nombreux tant pour l'aide sociale, que pour nos aînés ou pour l'accompagnement et le maintien des personnes à domicile, les inégalités sociales restent légion et se creusent d'année en année. Nous devons poursuivre les efforts entrepris depuis de nombreuses années dans ce domaine. Par ailleurs, bien que n'étant pas une compétence communale, l'accès aux soins de santé, notamment, doit faire l'objet de toute notre attention.

Nous avons donc l'ambition de rappeler les lettres de noblesse de notre Ville, notamment, par le biais de la rénovation de nos centres urbains, l'amélioration de la circulation et le développement de la mobilité douce et alternative, par l'entremise de politiques sociale et environnementale innovantes, qu'il s'agisse de la maison médicale, du CPAS ou des plans de transformation de nos bâtiments et de notre charroi, ou encore au travers de l'évolution de nos habitudes de travail.



Cette **Déclaration de politique communale** constitue le préalable du Plan Stratégique Transversal que la majorité présentera au plus tard en août 2019 comme le prévoit la législation. Ses grandes lignes sont structurées en 10 axes thématiques :

1. **Adopter de nouveaux modes de gouvernance et favoriser la transparence ;**
2. **Diffuser l'information et assurer la communication avec le citoyen ;**
3. **Développer un réel modèle de participation citoyenne ;**
4. **Transformer le centre-ville et réaffirmer le rôle de nos villages ;**
5. **Améliorer le cadre de vie ;**
6. **Restructurer le développement économique local et l'emploi ;**
7. **Développer une ville de l'éducation, de la citoyenneté et du vivre-ensemble ;**
8. **Renforcer la cohésion et l'action sociales ;**
9. **Protéger l'environnement par une gestion écoresponsable ;**
10. **Assurer l'efficacité de l'administration, la solidité et l'équilibre des finances communales.**

De manière transversale, la majorité entend proposer un modèle de participation citoyenne qui permettra la concertation, la co-construction et l'échange.

« Seul, on va plus vite. Ensemble, on va plus loin. »

.....

L'ensemble des politiques que nous mènerons viseront à permettre à tout un chacun de trouver sa place et de déterminer son rôle dans l'édifice commun que nous souhaitons construire. Chaque Fleurusienne et chaque Fleurusien pourra être fier du travail réalisé et du renouveau attendu de notre belle commune.

Pour la majorité PS-DÉFI,

Loic D'HAEYER,
Bourgmestre.

Maklouf GALOUL,
1er Echevin.



Déclaration de politique générale de la Ville de Fleurus

Table des matières

| | |
|--|----|
| Préambule | 2 |
| Table des matières | 5 |
| 1. Adopter de nouveaux modes de gouvernance et favoriser la transparence | 6 |
| 2. Diffuser l'information et assurer la communication avec le citoyen | 7 |
| 3. Développer un réel modèle de participation citoyenne | 8 |
| 4. Transformer le centre-ville et réaffirmer le rôle de nos villages | 9 |
| 5. Restructurer le développement économique local et l'emploi | 10 |
| 6. Développer une Ville de l'éducation, de la citoyenneté et du vivre-ensemble | 12 |
| 7. Améliorer notre cadre de vie | 13 |
| 8. Renforcer l'action et la cohésion sociales | 16 |
| 9. Protéger l'environnement par une gestion écoresponsable | 17 |
| 10. Assurer l'efficacité de l'administration, la solidité et l'équilibre des finances communales | 19 |



Déclaration de politique générale de la Ville de Fleurus

Adopter de nouveaux modes de gouvernance et favoriser la transparence

1er
axe

La Ville doit bénéficier d'une meilleure visibilité, ses services et son mode de fonctionnement également. Il doit en être de même pour le travail des mandataires politiques dans un souci de transparence envers les citoyens. A défaut, ces derniers tendent à croire que les instances ne fonctionnent pas, ne travaillent pas.

Aussi, nous proposons :

- la publication d'un compte rendu systématique sur le site de la Ville de chaque séance du collège communal et du conseil communal ;
- la publication sur le site de la Ville du budget et des comptes, dans le respect de la législation ;
- la publication du cadastre des mandats publics détenus pour la Ville de Fleurus par les mandataires, élus comme non élus

Par ailleurs, au-delà d'une information régulière des élus vers le citoyen, nous considérons également que la transparence implique de mettre à disposition, de manière continue, les moyens d'évaluer les politiques menées, notamment par le biais :

- de la mise sur pied d'une commission citoyenne de suivi du Plan stratégique transversal qui aura pour objectif d'émettre un avis et des recommandations quant à l'évolution des projets au cours de la mandature ;
- de la tenue de réunions citoyennes périodiques afin d'informer la population sur les projets en cours, répondre aux questions et échanger sur de nouvelles idées. Ces réunions seront organisées au sein de nos 8 communes afin d'assurer une écoute de tous ;
- de la mise en place d'une application informatique de suivi du Plan Stratégique Transversal incluant, par exemple, des indicateurs objectifs de suivi.

Notre nouveau mode de gouvernance vise à donner la possibilité au citoyen d'émettre un avis avant la fin de la mandature.

Nous nous engageons également à :

- L'exercice à titre gratuit des mandats directement dérivés des fonctions de bourgmestre, échevin ou président de CPAS (exemple: mandats exercés dans les collèges ou conseils de police, à la zone de secours ; mandats dans les ASBL communales et para-communales) ;
- Une présentation annuelle au Conseil communal du rapport d'activités des intercommunales auxquelles la Ville de Fleurus est affiliée ;
- Un décumul intégral des mandats exécutifs communaux (bourgmestre, échevin, président de CPAS) avec celui de parlementaire ;
- L'instauration d'un Code de Participation Citoyenne qui formalisera les procédures d'initiative citoyenne et de concertation soumises à la décision de l'autorité publique pour des projets qui concernent le cadre de vie, l'environnement, l'urbanisme, l'aménagement de l'espace public ...



Déclaration de politique générale de la Ville de Fleurus

Diffuser l'information et assurer la communication avec le citoyen

2ème
axe

Pour associer le citoyen à la prise de décisions, il faut tout d'abord lui donner les clés de compréhension du fonctionnement politique de la commune et de son administration.

Les pouvoirs publics, en particulier locaux, se doivent dès lors de pouvoir se doter des outils les plus adaptés à une communication large et précise. Pour cette raison, nous ferons de l'information et de la communication une priorité de notre action par la diversification des canaux de communication, un accent sur le citoyen et une plus grande transparence sur le travail des élus.

Il s'agira notamment de pratiquer systématiquement la publicité des décisions politiques grâce à tous les canaux de communication (site internet, lettre d'information communale, page Facebook...) mais également de permettre aux citoyens et aux associations d'interpeller les responsables politiques en leur facilitant l'accès à l'information relative aux politiques mises en place.

Notre politique en la matière fera la part belle aux nouvelles technologies (application mobile, SmartCity, BetterStreet, ...) mais s'assurera de ne pas laisser les personnes moins connectées sur le bord du chemin, qu'il s'agisse des personnes plus âgées, plus précarisées ou simplement moins intéressées.

Pour ce faire, au-delà d'une refonte de la communication par un nouveau site internet, une rénovation du bulletin communal, l'utilisation des réseaux sociaux et de la vidéo, **nous proposons la création d'une véritable identité de communication de la Ville de Fleurus** : logo, charte graphique, courriers officiels, publications aux valves, avis aux riverains ... **la marque de fabrique « Fleurus » doit être reconnaissable et reconnue.**

Nous développerons également la communication « papier » par un réseau revu de « valves » d'affichage, la distribution de dépliants ou tracts en toutes-boîtes, notamment, lors des événements majeurs organisés par la Ville.

Il est fondamental que nous puissions aller à la rencontre des citoyens pour rappeler à quel point notre Ville mérite d'être valorisée car ses atouts sont nombreux et les opportunités de développement sont légion.

Pour compléter ces mesures, nous souhaitons relancer l'accueil des nouveaux citoyens autrefois organisé et qui sera défini en concertation avec l'Administration.



Déclaration de politique générale de la Ville de Fleurus

Développer un réel modèle de participation citoyenne

3ème
axe

Convaincus de l'efficacité du fonctionnement participatif, nous entendons développer de nombreuses mesures structurelles visant à intégrer pleinement la participation citoyenne dans la gestion communale.

En effet, aujourd'hui, la démocratie a besoin d'un nouveau souffle, d'un nouveau modèle, qui fasse davantage participer les citoyens, qui renforce le rôle des élus directs, qui promeuve l'égalité, qui fasse de la transparence et de la probité des réalités véritables.

Le citoyen doit être au cœur du projet communal.

A cette fin, nous proposons de :

- développer un réseau de Comité de Quartiers et créer un conseil communal citoyen et/ou de participation ;
- développer un processus de consultation citoyenne adapté à chaque type de projet de grande ampleur et préalable à la décision (e.g. enquêtes publiques élargies, affichage des plans avant travaux, consultation des comités de quartier, ...)
- mettre en œuvre des budgets participatifs, par lesquels la commune octroie à des citoyens (à travers les conseils de quartier/de participation qui seront créés) un budget déterminé afin de réaliser des projets de proximité sélectionnés selon des modes démocratiques ;
- renforcer le rôle des conseils consultatifs thématiques existants (Conseil consultatif des enfants, CCATM, etc.) et assurer la création des conseils manquants (jeunes, aînés, personnes porteuses d'un handicap, cyclistes, etc.) qui contribuent à une connaissance fine des besoins de la population et permettent aux citoyens participants d'expérimenter la démocratie représentative et d'exprimer leurs demandes ;
- faire de la participation citoyenne une compétence scabinale à part entière. L'échevin veillera à développer la démocratie participative, tant par de nouvelles mesures qu'en faisant connaître ce qui existe déjà, comme le droit d'interpellation du Collège communal ou la consultation populaire, et à prendre des initiatives en vue de renforcer la citoyenneté.

Outre les actions concrètes qui visent à assurer la co-construction de projets, nous entendons poursuivre les projets collaboratifs déjà initiés, tels que Color Your City, le jardin partagé, les aménagements des places ou encore la remise en état de sentiers et venelles. Nous voulons en développer le concept en l'étendant à un public plus large, notamment dans les secteurs de la culture, de l'enseignement et des seniors.

Plus qu'une mesure précise, c'est une méthodologie de travail que nous souhaitons développer et pérenniser :
l'espace public pour et par le citoyen !



Déclaration de politique générale de la Ville de Fleurus

Transformer le centre-ville et réaffirmer le rôle de nos villages

4ème
axe

Si les objectifs de la majorité sont ambitieux en termes de redynamisation et de transformation, il est fondamental que les mesures structurelles et organisationnelles soient accompagnées d'un réel plan de rénovation urbaine.

L'objectif premier est le réaménagement de lieux clés en centre-ville (Place Ferrer, Rue de la Station, périmètre Saint Victor, Derine) qui se verra complété d'un travail de fond quant à la qualité des rénovations de façade réalisées en ces mêmes endroits par le particulier.

Pour atteindre ces objectifs, nous développerons les contacts avec les investisseurs privés et assurerons un soutien au développement du centre-ville.

Le développement de l'axe « Académie – Rue de la Station – Gare » complètera les travaux d'aménagements de l'axe « Terrain Monnoyer (Centre administratif) – Périmètre de l'Eglise – Place Ferrer – Quartier de la Clinique Mieux voir – Parc du Gazomètre ».

Ces investissements centralisés et visant à embellir tant le centre que l'entrée de la Ville, transformeront sans aucun doute le visage et l'image du centre-ville. Ils contribueront sans conteste à un nouvel essor de notre Cité.

Nous entendons accompagner cette transformation physique par l'élaboration d'un nouveau Plan Communal de Mobilité qui prendra en considération les difficultés quotidiennes de nos concitoyens tant dans les aspects « circulation » (Avenue Brunard, Rue Bonsecours, carrefour Sainte-Anne/Guinguette), que « stationnement » ou encore, et surtout, mobilité entre le centre-ville et les communes qui l'entourent.

Par ailleurs, la propreté fera l'objet d'une attention toute particulière. Les campagnes de sensibilisation réalisées par le passé et qui se poursuivront doivent désormais s'accompagner d'une plus grande répression. Actions « quartier propre », renforcement de l'équipe d'agents constatateurs, création d'une fonction de sanctionnateur communal, maintien du matériel adéquat, sont autant de mesures qui seront prises rapidement.

En synthèse :

- Investir dans des projets structurants : rénover la Place Ferrer, réaménager la rue de la Station (en plain-pied), aménager une « esplanade » de la gare, implanter une résidence-services en centre-ville intégrant un espace multifonctionnel (services, commerces, insertion socioprofessionnelle), réaménager les lieux de centralité des villages ;
- Elaborer un nouveau Plan Communal de mobilité, revoir le maillage de transport en commun sur le territoire, améliorer l'accessibilité de nos villages, mettre en place une signalisation appropriée des zones de stationnement et créer des zones bleues ;
- Développer la mobilité douce par l'élaboration d'un « plan communal cyclable » en parfaite concertation avec les parties prenantes (e.g. GRACQ, Conseil consultatif « cyclistes », ...) ;
- Renforcer les sanctions contre les incivilités (renforcer l'équipe d'agents constatateurs et reprendre la fonction d'agent sanctionnateur dans le giron communal) ;
- Renforcer la présence policière (et/ou d'agents communaux) sur le terrain et développer les patrouilles dans les quartiers en réduisant les tâches administratives.



Déclaration de politique générale de la Ville de Fleurus

Restructurer le développement économique local et l'emploi

5ème
axe

Au-delà de l'aspect esthétique et architectural des centres, il est fondamental de mener une politique ambitieuse et volontariste de relance du commerce local et de proximité.

Nous souhaitons développer, avec les commerçants, un concept fédérateur des efforts individuels de chacun par une appellation du type « FleuruShopping » qui reprendrait l'ensemble des commerces de l'entité.

Le commerce en centre-ville – « FleuruShopping »

Concrètement, nous travaillerons à :

- Créer une institution de type « agence de développement local » (ADL) dont les objectifs principaux seront l'élaboration d'un schéma de développement commercial et l'accompagnement des (nouveaux) commerçants et la relance de l'Union des Commerçants ;
- Développer le marketing « FleuruShopping » : plan d'implantation des commerces, signalisation, site internet dédié, soirées à thèmes, promotion des commerces locaux, ...
- Développer des cellules « éphémères » privilégiant les artisans, producteurs locaux, jeunes indépendants (« boutique à l'essai », « créashop », « pop-up stores ») ;
- Repenser les marchés hebdomadaires (organisation, espaces dédiés aux producteurs locaux, problématique des ventes sauvages, marchés à thèmes dans d'autres communes, etc.);

Pour compléter ces mesures, nous souhaitons assurer le développement de l'attractivité du centre-ville, notamment par le maintien des manifestations récurrentes telles que le Marché de Noël ou la brocante de septembre mais également par la relance d'initiatives passées (e.g. Place du Tertre en août) en pleine collaboration avec les collectifs citoyens, les associations et les commerçants désireux de s'y impliquer.

Dans un souci d'optimisation de l'image de la Ville de Fleurus, les projets relevant du folklore, des fêtes ou en lien avec les traditions locales ou les relations internationales seront coordonnés dans une perspective de promotion globale cohérente.

Enfin, il est évidemment question de conforter la place de Fleurus dans le tourisme wallon et d'exploiter les possibilités du développement de la gare en ce sens pour doter notre commune d'une de ses plus belles vitrines. Dès lors, nous poursuivrons nos actions de développement et de promotion du tourisme vert de détente (Forêt des Loisirs, Dimanches de l'Histoire) et du tourisme de mémoire (e.g. Château de la Paix, Palais impérial de Napoléon en campagne).

Nous développerons aussi des actions avec les écoles fleurusiennes pour assurer auprès des jeunes, la parfaite connaissance de notre ville et de ses atouts mais également la participation active au devoir de mémoire.



Et l'emploi ?

Bien que les politiques en matière d'emploi soient de la compétence d'autres niveaux de pouvoir, nous sommes convaincus que chaque institution doit contribuer à la mise à disposition d'emplois pour nos concitoyens.

Dans ce cadre, nous veillerons à :

- Relancer et pérenniser la mise en place du **salon de l'emploi** ;
- Valoriser et promouvoir les entreprises de nos parcs d'activités économiques ;
- Développer une maison de l'emploi ainsi qu'un service d'écrivain public ;
- Mettre en place un **service d'aide aux PME** pour répondre aux marchés publics et soutenir les commerçants et entrepreneurs par une **simplification des démarches administratives** ;
- Inscrire les clauses sociales et environnementales dans nos marchés publics afin de poursuivre la lutte contre le dumping social.



Déclaration de politique générale de la Ville de Fleurus

Développer une Ville de l'éducation, de la citoyenneté et du vivre-ensemble

6ème
axe

Il est de notre devoir de tout mettre en œuvre pour garantir à tous l'accès à l'éducation et à la connaissance, dans un objectif d'émancipation sociale. De même, l'épanouissement personnel contribue au bonheur de chacun et à la cohésion sociale, que ce soit au travers de la pratique sportive, de la culture, du bénévolat ou des loisirs. Les services organisés et/ou soutenus par la Ville de Fleurus continueront à être, pour la majorité, une priorité que nous articulons autour du concept :

« Le savoir sous toutes ses formes ».

Le sujet est vaste et sera détaillé dans le Plan Stratégique Transversal ainsi que dans les plans de développement de chacune des structures concernées. Pour l'heure, en synthèse, nous entendons :

- Continuer le développement de l'offre de **places d'accueil de la petite enfance** et soutenir les initiatives visant à l'accueil des enfants en situation de handicap ;
- Poursuivre la construction de notre **enseignement communal** sur les piliers :
 - « **Ouverture, qualité et gratuité** » ;
 - Développer un **centre culturel à la rencontre des citoyens**, notamment, par le développement de ses ressources, par une plus grande ouverture vers la population, en particulier les jeunes et les publics précarisés, par la création d'une cellule « organisation » pour la coordination des événements et par **l'aménagement d'une salle adaptée** à ses activités, c'est-à-dire, un réel espace dédié aux spectacles et concerts, de minimum 300 places ;
 - Accompagner les Fleurusien(ne)s vers la lecture par un **réseau de bibliothèques dynamiques et attractives**, valorisant son patrimoine et assurant la promotion du numérique ;
 - Favoriser une **réelle politique sportive et de loisirs pour tous** par le maintien de conditions d'accès avantageuses aux salles sportives, le développement du sport de rue et l'élaboration d'un « Plan Sports » visant la modernisation et la rationalisation des infrastructures ;
 - Garantir la mise en œuvre d'une **politique jeunesse transversale** par et pour les jeunes (e.g. conseil de la jeunesse, maison de jeunes, ...).



Déclaration de politique générale de la Ville de Fleurus

7ème
axe

Améliorer notre cadre de vie

L'un des enjeux majeurs des pouvoirs locaux consiste certainement à offrir un cadre de vie respectueux de chacun et de l'environnement tout en y intégrant les impératifs de développement de nouvelles infrastructures (transports, écoles, routes, logements).

Le cadre de vie s'améliore notamment par le maintien de la propreté publique, la structuration harmonieuse de la mobilité, l'attention particulière réservée à l'état d'entretien des espaces verts et des cimetières, l'assurance de la sécurité publique, l'accès au logement ou encore à la santé.

Le cadre de vie dépend donc d'un faisceau de politiques convergentes que nous entendons mener au cours des prochaines années.

Les priorités en la matière sont, pour nous :

- Elaborer une **politique d'aménagement du territoire à 30 ans** incluant la révision des règlements existants et la problématique de la rénovation du bâti privé ;
- Aménager des **lieux de centralité** (les places communales ou abords de bâtiments patrimoniaux) de manière concertée pour un cadre de vie adapté ;
- Poursuivre les investissements pour l'aménagement et l'entretien de nos **chemins agricoles** et poursuivre la **réhabilitation de sentiers** en collaboration avec le collectif « Fleurus en Transition » ;
- Elaborer un « **Plan Trottoirs** » par le biais d'un budget dédié à la rénovation ciblée des trottoirs, une tolérance zéro sur le stationnement sauvage et l'affectation d'agents communaux aux rénovations urgentes et ponctuelles ;
- Poursuivre la mise en œuvre du **plan d'investissements pour nos bâtiments communaux** (centre administratif intégré, service des travaux, écoles, requalification de l'ancien Hôtel de Ville de Wanfercée-Baulet, l'aménagement d'une salle de village à Wagnelée).
- Mettre progressivement en **zone 30 tous nos quartiers résidentiels**, en particulier les quartiers de logements publics ;
- Sensibiliser les services de Police à l'**interdiction réglementée du charroi lourd** au sein des centres de nos 8 communes.
- Poursuivre la politique de réaménagement de nos cimetières (incluant l'ancien cimetière de Wanfercée-Baulet), renforcer le travail de « police des cimetières » et informatiser la gestion de nos cimetières.
- Créer une « **Maison de l'Énergie et du Logement** », structurer et formaliser la plate-forme « Logement » ;
- Accroître le nombre de biens gérés par l' AIS (Agence Immobilière Sociale), multiplier les contrôles d'insalubrité et poursuivre les initiatives visant à la création de logements de transit, d'insertion et d'urgence.
- Elaborer un plan stratégique « Logement » commun entre la Ville, le CPAS et la SLSP Mon Toit Fleurusien pour en assurer la cohérence des objectifs et la rationalisation des moyens.
- Créer un département « santé » au sein des services communaux, en parfaite synergie avec le Plan de Cohésion Sociale (coordination des actions, p.ex. mise en œuvre d'une maison médicale) et développer un plan « Ville santé » pour Fleurus, compte tenu des possibilités, budgets et subventions disponibles.



Le cadre de vie, c'est également le sentiment de sécurité qui doit prévaloir dans notre quotidien.

Trop souvent, nos concitoyens nous rapportent des événements ou des anecdotes décrivant leur malaise, leur perception d'insécurité.

Pour nous, le développement des deux approches, préventive et répressive, est intrinsèque à la mise en œuvre de politiques de sécurité efficaces. Elle implique la coordination de nombreux acteurs tant directement (ville, police, pompiers, justice, police administrative) qu'indirectement (associations, clubs de sport, écoles). Il nous importe de poursuivre nos efforts de décloisonnement des secteurs, dans la recherche d'une plus grande cohésion sociale.

La prévention est donc essentielle pour éviter que des infractions soient commises. Elle se construit au départ d'une présence policière marquée en rue, qui rassure et informe. Elle repose également sur une politique locale de cohésion sociale, d'activités éducatives, sportives et socioculturelles et de médiation dans les quartiers.

Nous considérons également que la politique d'urbanisme et d'aménagement du territoire est indispensable à la quiétude des citoyens. Il convient de préserver les lieux publics pour les rendre plus sûrs et plus conviviaux ; ceux-ci ayant une large influence sur la perception que nous avons de notre propre sécurité.

Enfin, tous les actes d'incivilité et les nuisances (tags, dépôts de déchets clandestins, détériorations d'équipements collectifs, tapages sonores, etc.) doivent être rapidement constatés et poursuivis par une application effective des **sanctions administratives communales**, vu l'encombrement chronique des parquets.

D'un point de vue préventif, nous envisageons :

- d'identifier en concertation avec les habitants des quartiers et les commerçants, les lieux jugés « insécurisants » et les aménager en conséquence ;
- de développer l'éclairage public et tendre vers un système intelligent qui allie sécurisation du territoire, consommation énergétique raisonnable et respect de l'environnement (système de détection de mouvement, installation de lampadaires orientés de sorte qu'ils éclairent le sol, projecteurs au sodium ou éclairages à LED pour ne pas nuire à la faune, etc.) ;
- de mettre à disposition des commerçants et indépendants, en concertation avec les services concernés, un conseiller en technoprévention, qui donne des conseils gratuits en vue de prévenir les vols et les incendies dans leurs installations ;
- de maintenir les primes à l'installation des systèmes d'alarme et de télévigilance.

Au sein de la zone de Police, nous défendrons les propositions suivantes :

- **renforcer la présence policière sur le terrain ;**
- développer les patrouilles dans les quartiers en réduisant les tâches administratives qui pourraient être éventuellement assurées par des civils formés à cet effet ;
- renforcer encore l'articulation du travail de la police de proximité avec celui des autres acteurs de la sécurité (les agents de prévention, les éducateurs, les stewards urbains, les intervenants psycho-sociaux, etc.) notamment en promouvant différents lieux de concertation facilitant les échanges entre les élus, la police, les associations locales et les citoyens afin d'optimiser l'échange d'informations sur les questions de sécurité. Ceux-ci doivent s'articuler en totale cohérence avec les plans zonaux de sécurité ;
- promouvoir de plus grandes coopérations entre les zones de police, faciliter les partenariats formalisés et l'échange de bonnes pratiques entre elles ;
- améliorer les conditions de travail des agents et accorder aux services de police les moyens financiers, matériels et humains indispensables à l'exercice de leurs tâches.

Afin d'aider nos services de Police, nous développerons également notre réseau de caméras urbaines via un plan annuel d'investissement.

Par ailleurs, nous souhaitons améliorer la perception des citoyens vis-à-vis de la Police.



Les policiers ne doivent plus être associés uniquement à des événements désagréables, voire dramatiques. Cela passe notamment par une bonne information des citoyens, un rôle de conseil des inspecteurs de proximité et des rencontres régulières entre citoyens et policiers.

Enfin, la sécurité, c'est également aussi d'assurer la tranquillité lors du shopping en centre-ville, de favoriser les promenades ou le jogging. Si notre commune est moins concernée par le phénomène que d'autres grandes villes, le harcèlement de rue doit également faire l'objet d'une sensibilisation importante tant au niveau de nos services de police qu'auprès des plus jeunes d'entre nous. Cette sensibilisation doit intervenir à l'école (en particulier en secondaire) mais pourrait être complétée d'un guide pratique abordant le sexisme, le harcèlement sexiste dans l'espace public ou encore les réactions à avoir face à cette problématique.



Déclaration de politique générale de la Ville de Fleurus

8ème
axe

Renforcer l'action et la cohésion sociales

La cohésion sociale, le vivre-ensemble et la lutte contre les inégalités sociales et la pauvreté sont primordiales pour la majorité. La création des compétences transversales liées à l'égalité des chances et aux personnes porteuses de handicap contribuera à cet objectif.

Dans ce cadre, nous soutiendrons notre Centre Public d'Action Social (CPAS) dans l'accomplissement de ses missions, à savoir :

- Maintenir et développer les services visant à l'accès de tout citoyen aux droits fondamentaux (articles 60 et 61, insertion socioprofessionnelle, aides à domicile, aides juridiques, logement, etc.) ;
- Privilégier une logique d'accompagnement de qualité du bénéficiaire de l'aide sociale et non une logique de contrôle ;
- Développer les services locaux de médiation de dettes ;
- Poursuivre la lutte contre la fracture numérique ;
- Développer le service d'aide à la recherche d'emploi (e.g. rédaction de CV, mise à disposition d'outils informatiques, permanences « emplois », etc.).

Au-delà de ces objectifs légaux, nous souhaitons prioritairement, en parfaite synergie avec le CPAS :

- Mettre en place une **épicerie sociale** ;
- Développer de **nouvelles filières ISP** (Insertion Socio-Professionnelle) (e.g. cuisine) ;
- Favoriser la **création d'une maison « paramédicale »** qui, parallèlement à la **maison médicale**, permettra un accès à des services spécifiques à moindre coûts (e.g. pédicure, coiffeur, massage, esthétique, ...) ;
- Poursuivre le partenariat « Amiresto » et évaluer les possibilités de l'étendre à une période plus large ;
- Développer la **distribution des invendus alimentaires** considérant le nombre de supermarchés présents sur l'entité.

Favorisons le lien social, la participation des personnes, la citoyenneté.

En ce qui concerne plus précisément nos Aînés, il convient de poursuivre la lutte contre l'isolement et soutenir le développement d'une vie sociale diversifiée et de qualité, tant à domicile qu'au sein de nos résidences. A cet égard, nous souhaitons notamment :

- Poursuivre la promotion des rencontres intergénérationnelles ;
- Mettre en place le Conseil Consultatif des Aînés (CCA) ;
- Créer des emplacements de type « Seniors » à destination des aînés, en complément des espaces PMR, là où cela est possible et en collaboration avec les services Police et Mobilité ;
- Mettre en place un centre d'accueil/de loisirs de jour ;
- Organiser un salon du « bien-être » incluant le bien-être de nos Aînés ;
- Développer des formations et cours éducatifs pour seniors dans une volonté de créer, à plus long terme, une véritable « Université des seniors » avec un programme annuel prédéfini.



Déclaration de politique générale de la Ville de Fleurus

Protéger l'environnement par une gestion écoresponsable

9ème
axe

La nature et la biodiversité, l'environnement de manière large, sont indispensables à la vie et à la qualité de vie des citoyens.

La protection de notre environnement passe par de nombreuses actions dans divers domaines que sont, notamment, la gestion des déchets, l'énergie, l'agriculture, le bien-être animal mais également la gestion des institutions et entreprises aux abords directs de nos lieux de vie et qui peuvent, parfois, en dégrader le milieu.

Afin d'appréhender au mieux les enjeux de notre société moderne, la majorité a souhaité créer une compétence scabinale en charge de la Transition écologique et environnementale. Cette compétence transversale a pour objet de s'assurer que chaque décision tiendra en compte, selon les dispositions légales et les budgets disponibles, les différents aspects de la protection de l'environnement.

Notre leitmotiv en la matière impliquera la responsabilisation de chacun au bénéfice de tous :

Penser global, agir local !

Concrètement, dans les différentes matières évoquées, nous travaillerons à :

- Poursuivre les aménagements d'espaces verts aux centres de nos communes et valoriser la Forêt des Loisirs ;
- Développer un Plan Communal de Développement Rural (PCDR) ;
- Poursuivre la sensibilisation des enfants dans le cadre de partenariats avec les écoles et Tibi (journée de la propreté, journée de l'environnement, tri sélectif dans les classes, information sur les déchets, le compostage, ...).
- Mettre en œuvre le plan d'actions « Convention des Maires » sous le contrôle du Comité de Pilotage mis en place (e.g. transition du charroi communal, programme pluriannuel d'investissements, transition du réseau d'éclairage public vers les technologies LED) ;
- Créer une « Maison de l'Énergie et du Logement » ;
- Promouvoir les achats groupés, idéalement à l'échelle supracommunale (e.g. gaz, électricité, mazout, pellets, panneaux solaires...).
- Rejoindre le réseau de la Ressourcerie du Val de Sambre ;
- Evaluer les possibilités et les modalités d'instaurer une aide publique pour les familles qui souhaiteraient devenir « foyer 0 déchet ».
- Assurer la gestion de la surpopulation de certaines espèces par des campagnes spécifiques (pigeons, choucas, ...) et notamment la stérilisation des chats en parfaite concertation avec les associations de terrain actives dans le domaine et en collaboration avec les vétérinaires locaux.
- Interdire toute manifestation (cirques, manèges, démonstrations, etc.) dont les acteurs ne démontreraient pas un parfait respect pour la cause animale ;
- Renforcer la formation des agents de quartier sur les problématiques animalières ;
- Promouvoir les projets éducatifs visant à éveiller et renforcer la prise en considération par les enfants du bien-être des animaux ;
- Améliorer l'information aux citoyens concernant les procédures à suivre en cas de problème impliquant un animal (animal accidenté, errant, en fuite, maltraité...).



L'environnement, c'est également veiller à ce que les réglementations soient respectées afin de garantir aux Fleurusiens un cadre de vie limitant les risques pour leur santé.

Fleurus est exposé à plusieurs sites ayant un impact réel ou potentiel sur le cadre de vie et la santé : l'IRE et l'aéroport de Charleroi en sont deux exemples bien connus.

Dans ce contexte, nous veillerons à accorder une attention toute particulière au respect par l'aéroport de Charleroi, des normes sanitaires, environnementales et de bruit (notamment la nuit). Nous entendons utiliser les moyens nécessaires afin de faire entendre l'avis des Fleurusiens et faire respecter les réglementations en la matière. Par ailleurs, nous insisterons auprès des institutions compétentes pour obtenir les réponses attendues quant à la pollution de l'air et du sol par les activités de l'aéroport.

En ce qui concerne l'Institut des Radio-éléments, il convient de maintenir les interactions entre la Ville de Fleurus et l'IRE afin de garantir une communication transparente vis-à-vis des Fleurusien(ne)s.



Déclaration de politique générale de la Ville de Fleurus

Assurer l'efficacité de l'administration, la solidité et l'équilibre des finances communales

10ème
axe

Au-delà des objectifs politiques développés au sein de ce document, notre but premier doit être simple et concret: maintenir la saine gestion de notre Ville et assurer le bon fonctionnement de notre administration.

En effet, le principal outil, le principal atout de notre Ville demeure ses services et ses agents communaux au service du citoyen pour toute une série d'obligations légales et de démarches administratives.

Le personnel communal est donc au centre des préoccupations des autorités communales : les agents communaux sont la cheville ouvrière d'un service de qualité rendu au citoyen. Notre considération du bien-être au travail des agents communaux verra ses principales concrétisations dans la poursuite du dossier de Centre Administratif Intégré, fondamental pour l'administration et dans la finalisation du dossier de reconstruction d'un service des travaux de qualité.

En effet, le Centre Administratif Intégré demeure la seule solution envisageable pour répondre tant au défi de la vétusté de notre patrimoine, qu'aux enjeux liés au bien-être au travail et aux conditions d'accueil de la population.

Il permettra donc :

- La centralisation des services ;
- La redynamisation du centre par la concentration des agents communaux à quelques centaines de mètres des commerces du centre-ville ;
- L'aménagement de parkings en bordure direct du centre-ville;
- La construction d'un bâtiment passif ;
- La valorisation du patrimoine communal.

Un service public de qualité passe également par du personnel motivé. Cet objectif sera réalisé au travers de la mise à disposition du personnel d'outils de travail performants et adaptés, notamment informatiques, mais également de formations permettant de maintenir et de développer des compétences. **La politique de nomination sera poursuivie afin d'améliorer la situation administrative et pécuniaire des agents.**

Le service public de qualité passe, enfin, par une modernisation des services offerts aux citoyens.

En synthèse :

- poursuivre, voire renforcer la formation continue du personnel dans le but d'améliorer le service aux citoyens et de permettre aux agents de progresser dans leur carrière ;
- adopter une gestion des ressources humaines souple, efficace et adaptée aux réalités locales, en conjuguant qualité du service et respect des agents. Nous poursuivrons la statutarisation du personnel, l'application de procédures objectives de recrutement et de promotion des agents, investirons dans la formation du personnel et reconnaitrons l'expérience acquise à travers le processus de « valorisation des compétences » ;
- engager, dans le respect de la concertation sociale, les pouvoirs locaux dans la voie de la réduction du temps de travail, avec embauche compensatoire. La mesure concernerait en priorité et dans un premier temps les travailleurs de plus de 60 ans qui exercent un métier pénible.



L'efficacité d'un service public tend à utiliser toutes les ressources pour atteindre son résultat. C'est ainsi que nous répétons notre volonté de favoriser l'intégration sociale de tous en soutenant la mobilité et l'accès aux bâtiments publics par une adaptation structurelle.

De plus, l'accessibilité aux services communaux sera favorisée au travers, notamment, du maintien d'un guichet unique au service de tous et d'équipes de terrain au contact des citoyens pour leurs démarches administratives.

Nous entendons poursuivre les avancées technologiques des dernières années au bénéfice de l'efficacité par l'informatisation et la simplification administrative qui seront menées dans différents domaines, y compris et en particulier pour l'organisation des festivités.

En ce qui concerne plus particulièrement la gestion des finances communales, nous entendons poursuivre la gestion des finances de la Ville avec sérieux et rigueur, tout en veillant au respect du citoyen. L'objectif avoué est de garder la maîtrise des finances publiques dans le respect absolu des dispositions légales et réglementaires et en préservant l'autonomie communale sur le plan des choix et des décisions en termes de gestion.

Dans cette optique, les budgets communaux continueront à être élaborés selon la même méthodologie opérationnelle que celle qui a guidé les travaux budgétaires des dernières années, à savoir : la prise en compte des droits constatés lors des exercices antérieurs, l'évaluation de la conjoncture, l'intégration de l'impact des décisions et des contraintes extérieures sur lesquelles la commune n'a aucune prise, l'évaluation précise et argumentée des besoins et des moyens nécessaires à la mise en œuvre de la politique communale et l'établissement d'une trajectoire budgétaire pluriannuelle permettant d'anticiper au mieux les perspectives d'avenir. Néanmoins, à nouveau, nous serons confrontés, dans les années à venir, à une tendance difficilement maîtrisable : un ralentissement des recettes et un accroissement des dépenses, provenant notamment de décisions prises par d'autres niveaux de pouvoir (zones de secours, tax shift, pensions des statutaires, ...).

Ainsi, dans un contexte socio-économique qui reste donc difficile pour l'ensemble de nos concitoyens, notre préoccupation première sera de maintenir, tant que faire se peut, la grande majorité des taxes et redevances aux niveaux inchangés des dernières années.

Dans ce cadre, une « réforme fiscale » sera nécessaire pour assurer le développement économique, le maintien des finances publiques et la juste répartition des impôts entre tous.

S'inscrire dans la concrétisation du présent programme implique nécessairement de s'inscrire dans une démarche créative et prospective de gestion des finances au travers de toutes les opportunités qui seront offertes, notamment par la recherche de subsides par le biais d'une cellule en charge de cette matière, afin de maintenir l'équilibre des chiffres prévisionnels tout en garantissant aux citoyens fleurusiens un service public de qualité. Enfin, nous analyserons toutes les opportunités de synergie avec le CPAS, Mon Toit Fleurusien ou toute autre instance dans un souci d'économie d'échelle (e.g. marchés publics, achats, ...).

